



Dans le cadre de l'élection présidentielle et alors que le système éducatif est à la croisée des chemins, le SNES, syndicat majoritaire des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation, interpelle les candidats sur l'avenir de l'École, du second degré et de ses personnels. Cette interpellation se construit autour de quelques fiches thématiques abordant, tout au long de la campagne, les points clefs et les grands leviers de l'évolution du service public d'Éducation nationale. Les réponses seront rendues publiques.

L'ambition du Second degré

ÉTAT DES LIEUX

Leviers essentiels pour le développement économique et social d'un pays, l'éducation et la formation initiale restent la meilleure protection contre le chômage et la précarité et donnent à tous les jeunes les clés pour comprendre le monde et agir dans la société.

Or, toutes les enquêtes (PISA, DEPP, OCDE...) mettent en évidence que le système éducatif français est particulièrement marqué par les inégalités sociales qui grèvent, plus qu'ailleurs, le parcours scolaire des jeunes. Au prétexte du critère de Lisbonne, la politique engagée depuis 2005 structure la scolarité en deux étapes : scolarité obligatoire

pour tous mais cantonnée au socle ; lycée et enseignement supérieur réservés aux 50 % d'une classe d'âge devant obtenir un diplôme du supérieur (L3).

Associée à l'assouplissement de la carte scolaire et au resserrement de l'éducation prioritaire sur un nombre réduit d'établissements (ECLAIR) devenus lieux de toutes les déréglementations, cette politique a conduit à une polarisation sociale renforcée des établissements du Second degré, à un accroissement des écarts entre les élèves. L'État se désengage de la formation initiale des élèves les plus fragiles, choix dévastateur pour l'avenir.

QUESTIONS AUX CANDIDATS

- 1 Quels sont pour vous les objectifs de la scolarité obligatoire ? Pensez-vous qu'il soit nécessaire de la prolonger jusqu'à 18 ans ?
- 2 Quelles mesures prendrez-vous pour viser partout la mixité sociale, réduire les inégalités face aux apprentissages, prévenir et résorber l'échec scolaire ?
- 3 Considérez-vous qu'il faille conforter la place du collège dans le Second degré ? Si oui, comment ? Proposez-vous une loi d'orientation qui ne le structure plus par le socle et le livret de compétences ?
- 4 Comment maintiendrez-vous une diversité des voies et séries au lycée en luttant contre les inégalités et les représentations sociales ? Allez-vous revenir sur la réforme Chatel du lycée ? Comptez-vous prendre des mesures, dès la rentrée 2012, pour pallier les dysfonctionnements qui lui sont liés ?

CE QUE DEMANDE LE SNES

Le SNES revendique l'existence d'un Second degré cohérent de la Sixième à la Terminale dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans qui permette à tous les jeunes de s'approprier une culture commune émancipatrice et vise l'élévation générale des qualifications. Les articulations premier degré-second degré et second degré-enseignement supérieur doivent être retravaillées dans cet esprit tout comme celles entre collège et lycée.

Pour cela le SNES propose :

- Une formation initiale de qualité ayant le souci de lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales et de genre, d'aider les jeunes à tout instant de leur scolarité, de favoriser l'épanouissement, la socialisation.
- Un baccalauréat, marqueur majeur de la fin de la scolarité obligatoire, reconnu à la fois comme niveau de qualification et passeport pour une poursuite réussie d'études supérieures.
- Un Second degré démocratisé permettant l'élévation des qualifications de tous et le développement culturel de chacun.
- Une orientation repensée développant l'estime de soi, l'envie d'apprendre, de réussir et de construire sa place dans la société.

L'éducation et la formation tout au long de la vie ne peuvent se concevoir sans cette formation initiale de qualité par le service public d'éducation.